



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bull

Question écrite n° 2788

## Texte de la question

Alertée par le maire de Noisy-le-Sec et par les syndicats de cette ville, Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce extérieur sur le départ de la société Bull du territoire de Noisy-le-Sec. Cette entreprise, implantée depuis le 27 avril 1984 dans la zone industrielle du Parc et qui comprend plus d'une centaine de salariés, apporte à la commune une part importante de sa taxe professionnelle. Il convient, en cette période de chômage et de recession économique, de ne pas ajouter aux difficultés des communes ces déménagements qui, en fait, permettent des licenciements déguisés. En conséquence, elle lui demande ce qu'il compte faire pour que cette entreprise nationalisée ne participe pas à la casse de l'emploi dans le département de la Seine-Saint-Denis.

## Texte de la réponse

Le groupe Bull se trouve, comme ses concurrents, confronté à une mutation structurelle des marchés informatiques, qui rend nécessaire une adaptation très rapide. Dans ce contexte difficile, la situation de Bull est apparue au Gouvernement comme particulièrement sérieuse : une dette de 9,5 milliards de francs, des pertes nettes de 15 milliards de francs sur ces trois dernières années, un chiffre d'affaires qui baisse depuis deux ans. C'est pourquoi le Gouvernement a demandé à Bull de mettre en œuvre une stratégie permettant un redressement durable du groupe. À l'issue d'un travail approfondi avec l'entreprise et l'ensemble des départements ministériels concernés, l'État a pris ses responsabilités pour assurer l'avenir de Bull. Le Gouvernement est décidé à participer une dernière fois à une forte recapitalisation de Bull. Cette décision est soumise à l'accord des autorités communautaires. Cette recapitalisation créera les conditions nécessaires à la privatisation du groupe, qui aura lieu dès que possible. À cette fin, l'État est prêt à apporter à Bull 7 milliards de francs de capitaux nouveaux en 1993 et 1994, en plus de l'avance d'actionnaires déjà accordée et qui doit être transformée en capitaux propres. France Telecom a fait part aux pouvoirs publics de son accord de principe à participer à cette augmentation de capital. Depuis sa nationalisation et jusqu'à la fin de 1992, Bull a reçu pour 13,5 milliards de francs de dotations en capital de l'État et de France Telecom. Les chiffres mentionnés dans la question écrite de l'honorable parlementaire se rapportent à des entités juridiques diverses (CII, Sems, Honeywell-Bull, Bull), et recouvrant des dotations et des aides à la recherche et développement, ils peuvent difficilement être consolidés. Pour cette nouvelle phase, marquée par l'urgence et la perspective de la privatisation, le Gouvernement a choisi de confier la présidence de Bull à un chef d'entreprise ayant une forte expérience de l'entreprise privée, du redressement et du développement d'un groupe multinational : Jean-Marie Descarpentries, qui a siégé six ans au conseil d'administration de Bull. M. Descarpentries s'attache désormais à poursuivre le dialogue social au sein de Bull, et le Gouvernement veille à ce que le plan social du groupe soit d'une qualité exemplaire et mette en œuvre toutes les mesures pour que les licenciements soient évités. Le nouveau président de Bull s'est fixé pour objectifs de redresser les résultats et de relancer avec force le développement des ventes, tout en réduisant les coûts non salariaux de façon drastique, sans pour autant oberer l'avenir de l'entreprise. Dans ce but, il a déjà mis en place une nouvelle organisation qui permettra à Bull d'être plus proche de ses clients et d'accroître la responsabilisation du personnel. Enfin, des travaux sont menés

pour renforcer les partenariats du groupe. La confiance temoignee par les pouvoirs publics aux hommes et femmes de Bull, aux technologies qu'ils ont su developper, aux produits et aux reseaux commerciaux qui constituent ses atouts, souligne la volonte des pouvoirs publics de faire de Bull une entreprise comme les autres, maitresse de son destin face a ses clients, son personnel et ses actionnaires.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jacquaint Muguette](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2788

**Rubrique :** Informatique

**Ministère interrogé :** industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

**Ministère attributaire :** industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 juin 1993, page 1788

**Réponse publiée le :** 27 décembre 1993, page 4762